

Commune de Rombas  
Département de la Moselle  
Arrondissement de Metz-Campagne

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2023

Délibération n° 2023/12/6

Date de la convocation : 8 décembre 2023	La séance débute à 18h00 et se termine à 20h10	Acte exécutoire à compter du : 15 décembre 2023	Affichée en Mairie le : 19 décembre 2023
---	--	---	--

Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 18

Étaient présent(e)s

M. FOURNIER	Mme KRAOUCHE	M. VILLA
M. RISSER	Mme KEUVREUX	Mme STEINBACH
Mme WAGNER	Mme COLOMBEY	
M. NOBILE	M. CHARO	
Mme MACAIGNE	M. BARBARAS	
M. MARRELLA	Mme DA ROCHA	
Mme MUHLMANN	M. DOLBEAU	
M. DUMON	Mme INTERRANTE	

Étaient absent(e)s avec procuration (10)

Mme OUTOMURO procuration à Mme WAGNER	Mme MOLINA procuration à M. DOLBEAU
M. SAUDRY procuration à M. RISSER	M. PELTIER procuration à M. IAFRATE
M. RUPPERT procuration à M. MARRELLA	Mme GATTO procuration à Mme INTERRANTE
Mme BENCI procuration à Mme MUHLMANN	M. BEN-ARIF procuration à M. VILLA
Mme BALZER procuration à Mme KEUVREUX	
M. IORFIDA procuration à Mme MACAIGNE	

Était absent(e)s excusé(e)s (1)

M. IAFRATE

Secrétaire de séance : M. DOLBEAU

**6. Acceptation des dividendes versés au titre de l'exercice 2023 par la SPL ORNE THD**

Lors de son Assemblée Générale du 14 novembre 2023 la SPL ORNE THD a décidé d'affecter une partie du résultat net comptable de l'exercice 2023 s'élevant à 1.184.585,57 euros, de la manière suivante :

- Aux actionnaires à titre de dividendes à concurrence de 700.000, 00 euros
- A la réserve au compte « Autres réserves » pour 484.585,57 euros.

Le Conseil Municipal est donc appelé à prendre acte de la décision de l'Assemblée Générale de la SPL ORNE THD d'accepter les dividendes à recevoir, soit 397.122,01 euros pour le Ville de Rombas.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la décision de l'Assemblée Générale de la SPL ORNE THD du 14 novembre 2023 de verser les dividendes de l'exercice 2023 à ses actionnaires,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la décision en date du 14 novembre 2023 de l'Assemblée Générale de la SPL ORNE THD,
- **ACCEPTE** la recette de 397.122,07 euros correspondante,
- **ORDONNE** les inscriptions budgétaires correspondantes,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents de rapportant à l'exécution de la présente délibération.

---

Pour extrait certifié conforme,  
Rombas, le 15 décembre 2023

Le Maire

A blue circular official stamp of the Mayor of Rombas, Moselle, is overlaid with a handwritten signature in blue ink.

Lionel FOURNIER

Secrétaire de séance,

A handwritten signature in blue ink.

Jonathan DOLBEAU